

Délibération n° 17	Conseil Municipal du 15 juin 2016
Direction des Services Techniques	Domaine de compétence : 3.5 – Autres actes de gestion du domaine public
Objet : Désaffectation et déclassement d'un véhicule terrestre à moteur.	
Rapporteur : Monsieur Lucien BONVOISIN	
Synthèse de la délibération :	Désaffectation et déclassement en vue de la vente ou de la mise au rebut

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles du Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant :

Que le véhicule suivant est hors d'état de marche et ne peut être remis en état:

- un tracteur agricole de marque International immatriculé 6453KR62, année 1981 (non roulant, corrosion perforante et embrayage hors service),

Que ce véhicule n'a donc plus d'utilité pour la commune,

Que ce véhicule n'a plus comme valeur que le prix de la ferraille dont il est constitué,

Que la destination de ce véhicule ne peut être autre que la vente en l'état, ou la mise au rebut.

Il est proposé à l'Assemblée de désaffecter et déclasser le tracteur cité, qui ne sera plus utilisé, et de le sortir de l'inventaire de la commune.

Délibération adoptée avec 31 voix pour, 1 contre et 1 abstention.